

N° 0181 du 22 au 27 Juillet 2015- Prix : 250 F CFA

ADMINISTRATION TERRITORIALE/ PROBLÈMES DE CHEFFERIE À ADIDOKPO DANS LE ZIO :

Les autochtones se rebellent contre l'imposition d'un Chef étranger à leur localité

A quoi joue le Préfet ADOSSI?



SOCIÉTÉ

Conditions difficiles et inhumaines de travail des domestiques Togolaises au Liban



Une rescapée raconte son calvaire...

"... Je devais obtenir une permission avant de me laver..."

P.4

ECONOMIE / FINANCE :

Le Togo sollicite 30 Milliards de F CFA sur le marché financier sous régional de l'UMOA

P.4



Adjil O. Ayassor, ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances

RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL 2 FÉVRIER :

Le Premier ministre visite le chantier pour s'assurer de l'évolution des travaux

P.6

POLITIQUE/ENERGIE :

Le Gouvernement mettra 40 Milliards pour l'extension du réseau électrique au Togo

P.6



Dr Gnané Djétéli, DG CEET



Komi Sélo Klassou, Premier ministre

CULTURE :

AFROCOM lance officiellement l'album M'KPAYÉ de SNAKY da futur

P.7



L'artiste Snaky da futur (au milieu) lors de la rencontre avec la presse

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.

Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mercredi 22 Juillet 2015

Matin:

Ciel peu nuageux

24°C

Après-midi:

Ciel très nuageux

28°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements

OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Nuptia

Evenement-ciel

EDITO

Vacances :
Occupez-vous
de vos enfants!

DES VACANCES pas comme les autres. Après 9 mois de dur labeur vient le temps de pause. Pour certains, c'est une occasion de profiter des 2 ou 3 mois de vacances pour se faire de l'argent.

Ce qui amène à retrouver des teenagers aux feux tricolores à vendre des jouets, des friandises et des articles scolaires. Bien que dangereuses pour eux, ces occupations vacancières permettront à ces jeunes de découvrir les réalités de la vie active et de s'imprégner un peu des souffrances qu'endurent leurs parents afin de subvenir à leurs besoins.

Pour d'autres, les vacances constituent une occasion de goûter à toutes les expériences possibles. Faciliter par l'absence des parents dans la journée, les jeunes profitent de ces moments pour des sorties pas toujours éducatives. C'est le lieu de rappeler aux parents de tout faire pour les occuper positivement soit par des programmes de chaînes de TV didactiques soit les occuper par des formations numériques qui les passionnent. Ce qu'il faut, c'est de tout faire pour éviter le vide. Car la dépravation vient de là.

Si les vacances constituent pour les jeunes une occasion pour faire du nouveau, c'est pour les opérateurs économiques de se faire du pognon. Des formations de tout ordre sont proposées, des colonies de vacances sont organisées et ATTENTION aux hommes pervers qui en profitent pour les jeunes filles.

René Beaugars

Libre opinion :

Regardons dans le rétroviseur (1919-1963 : 2e Partie

ENTRE LE 4 mai 1950 (date de l'arrivée au Togo du nouveau Gouverneur Yves DIGO, en remplacement du Gouverneur CEDILE, qui resta de 1948 au 4 mai 1950 donc), et avril 1952, qui marqua le renversement du gouvernement français et l'arrivée du nouveau ministre de la France d'Outre-Mer, Mr Pierre PFLIMLIN(en remplacement du ministre JACQUINOT), une agitation frénétique s'empara du Togo, sous tutelle française...

Sylvanus Olympio, leader du C.U.T. (Comité de l'Unité Togolaise), et Dr Robert Ajavon, Président Général du P.T.P. (Parti Togolais du Progrès) et son mentor, Nicolas Grunitzky, député à l'Assemblée Nationale française, allaient se livrer une bataille à mort, à l'intérieur et à l'extérieur de notre pays...

La 4^e Commission de l'ONU, siégeant à Paris, sur la situation des territoires sous tutelle, vit arriver dans la capitale française, deux délégations togolaises, ce 16 décembre 1952 :

- La première, conduite par Sylvanus OLYMPIO, Martin AKU, et Mr ANTOR, pour le C.U.T. et la Juvento ;

- La seconde, conduite par Dr Ajavon Robert, Nicolas Grunitzky et Mama Fousseu, pour le P.T.P. et l'U.C.P.N. (Union des Chefs et des Populations du Nord)...

M. Sylvanus Olympio soutenait depuis belle lurette son idée phare d'un territoire éwé, un " éwéland ", théorie que l'ALL EWE CONFERENCE soutenait mordicus. Déjà, au cours de la 7^e session du Conseil de tutelle, tenue à Lake Success, le 5 juillet 1950, Mr OLYMPIO, rappelait que les éwé, au nombre de un million, se répartissent dans trois territoires : le Togo français, le Togo britannique, et la Côte d'OR. Ces éwé, selon lui, ont, de tout temps, orienté leurs efforts politiques communs dans le sens de l'unification ! " Nous avons demandé que des gens qui ont la même langue, les mêmes coutumes, la même culture, et le même esprit national soient unifiés. Nous n'avons jamais demandé que les tribus du Nord soient également unifiées. Il s'agit là d'une décision qu'il leur appartient de prendre ".

Pour Mr Olympio, il faut unifier,

sous la même administration, tous les peuples parlant la même langue EWE, ayant les mêmes coutumes, et vivant entre le Mono et la Volta !...

M. Nicolas Grunitzky le contra en ces termes : " Je ne peux laisser l'occasion sans faire remarquer combien il est absurde de baser tout un système politique sur une communauté de langue. Nous n'avons pas encore oublié ce qu'a coûté au monde l'affaire des Sudètes. Les wallons, qui sont français, de tradition française, vivent bien en Belgique, avec les néerlandais et les germaniques... Il y a bien des Suisses français, allemands, italiens, etc...".

La volonté farouche de Sylvanus Olympio de créer coûte que coûte un factice état tribal éwé est un esprit anachronique, estime Nicolas Grunitzky qui persiste et signe : " Je voudrais tenter ici, d'enterrer définitivement le problème éwé...".

A la fin, Sylvanus Olympio, par une volte-face magistrale, rejoint le Parti Togolais du Progrès de Nicolas Grunitzky lorsqu'il déclara après :

" Nous n'avons jamais pensé à un pays unifié ou à un Togo unifié conçu comme entité isolée en Afrique Occidentale. Il ne faut pas oublier que si l'Afrique a été divisée, c'est par les Européens et non par les Africains. Tout ce que nous demandons c'est la réparation de ces injustices. ".

M. OLYMPIO a ainsi beaucoup évolué, car, dans la convention initiale des pétitionnaires éwé, établi en 1946, il s'agissait de délimiter le pays éwé, de l'unifier et de le confier à une administration unique. Il s'agissait de prélever une parcelle de la Gold COAST dans sa portion dite 'triangle de la Volta', de l'ajouter à une fraction du TOGO sous tutelle britannique. Ce premier assemblage, d'obédience britannique, donc homogène administrativement, s'ajoutait à une partie du Togo sous tutelle française !

Voilà définie, l'Entité EWE, selon Sylvanus OLYMPIO ! On comprend aisément alors pourquoi, le nationaliste ghanéen Kwame Nkrumah et lui ne s'entendirent jamais, et pire encore, se haïssaient à mort !

Le 11 mai 1952, les élections sénatoriales pour la désignation de deux sénateurs originaires du Togo, au Sénat français, donnèrent comme élus, le Dr Robert AJAVON et Mr



Dr IHOU David

Jacques ZELE...

Les choses s'accélérent et la LOI du 16 avril 1955 fut votée et promulguée le 25 avril de la même année, relatives aux institutions territoriales et régionales du Togo, sous tutelle française qui dispose que :

" Après avis de l'Assemblée de l'Union française, l'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré.

L'Assemblée nationale a adopté, Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er : Les institutions territoriales et régionales du Togo sous tutelle française comprennent, outre le Commissariat de la République, un Conseil de Gouvernement, une Assemblée territoriale et des conseils de circonscription qui sont régis par les dispositions de la présente Loi.

Le TITRE PREMIER de cet Article 1er fixe la composition du Conseil de Gouvernement :

- Le Commissaire de la République, Président

- Cinq (5) membres élus par l'Assemblée Territoriale

- Quatre membres nommés par le Commissaire de la République et choisis en dehors de l'Assemblée

Le Premier Conseil de gouvernement est ainsi constitué : M. Jean BERARD, Haut Commissaire; M. Michel FOLLY; Dr Kpodar; M. Gustave SCHNEIDER; M. Antoine MEATCHI; Reverend Père RIEGERT; M. Tiem MAMA

Quelques mois plus tard, GASTON DEFFERRE devient Ministre d'Outre-Mer et présenta son projet de la fameuse LOI CADRE, le 8 juin 1956 et les choses s'accélérent à une vitesse V pour le Togo, sous tutelle française :

- Le 14 août 1956 : présentation du statut de la République Autonome du Togo à l'Assemblée ;

- Le 24 août 1956 : décret portant statut du Togo

- Le 30 août 1956 : proclamation de la République Autonome de Togo

- Le 4 septembre 1956 : élection du Dr AJAVON à la présidence de l'Assemblée législative ;

- Le 10 septembre 1956, investiture de Mr Nicolas Grunitzky comme Premier Ministre du Premier Gouvernement de la République Autonome du Togo ;

- Le 18 septembre 1956 : l'Assemblée législative adopte le texte sur le drapeau, la devise, et l'hymne national de la République Autonome du Togo ...

Le 21 septembre 1956, Mr Gaston Defferre, ministre de la France d'Outre-Mer vint à Lomé, en qualité de représentant du gouvernement français, pour installer solennellement la République Autonome du Togo. C'est à cette occasion, que lors de la réception à lui offerte, que furent hissées, pour la première fois, les couleurs togolaises, et fut exécuté, pour la première fois, l'hymne national togolais...

- Le 28 octobre 1956, eut lieu le référendum pour la levée de la tutelle française sur le Togo, qui fut approuvée par 313.552 voix sur 438.436 inscrits.

- Le 20 février 1957, le Président de l'Assemblée Générale de l'ONU, annonce la nomination d'une Commission de 6 membres, qui arriva à Lomé le 28 mai 1957 : Ambassadeur KING du Libéria, BOZOVIC de Yougoslavie, DELISME du CANADA, CARPIO des Philippines, Rolz-Bennet, du Guatemala, Lannung, du Danemark (remplacé plus tard par TILLIZ). Ces 6 hommes parcourent tout le Togo de fond en comble et prirent contact avec les représentants de tous les partis politiques, et les différentes couches de la population togolaise, et firent un rapport détaillé au Conseil de tutelle...

- Enfin, en Février 1958, tous les contours de la République du Togo, de la Chambre des députés, du gouvernement togolais présidé par le Premier Ministre, furent définitivement dessinés...

Et la date des futures élections législatives furent arrêtées au 27 avril 1958...

Ainsi, l'Assemblée Territoriale élue le 12 juin 1955, avec le triomphe des 2 partis P.T.P. et U.C.P.N. et un total de 30 députés, va laisser place, au scrutin du 27 avril 1958, avec un total de 46 députés, qui a vu la victoire écrasante du C.U.T. et de la JUVENTO, avec 32 députés pour la majorité et 14 députés pour le P.T.T. et l'U.C.P.N....

Ainsi, une démocratie modèle est née au Togo, après ce scrutin du 27 avril 1958, qui a vu une majorité confortable de 32 députés sur 46 pour le nouveau Premier Ministre Sylvanus Olympio, et une minorité de 14 députés pour l'opposition, conduite par l'ex-Premier Ministre Nicolas Grunitzky...

Mais hélas !...

A suivre...

Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et Stratégie humanitaire...

update concept

OUTSOURCING STRATEGY COACHING TRAINING PROJECT

Tél : + 228 - 23 36 22 84 / 22 34 21 07
E-mail : info@updateconcept.com
Immeuble WILDAF/ FeDDAF - WASRO / BSRAO
Angle rues 4 et 49 Hédzanawé (rue après UTB Novissi), Avenue Jean Paul II www.updateconcept.com

update concept

Participez à nos séminaires à Lomé

Date	Thème
22 - 24 juillet 2015	Comment déterminer les besoins en formation?
12 - 14 août 2015	Du prospect au client
19 - 21 août 2015	Le Manager à succès et la Cohésion d'équipe
7-9 septembre 2015	Le Management de projet
10-11 septembre 2015	La gestion axée sur le résultat (GAR)

Plus d'info | Tél : + 228 - 2226 2772 / + 228 - 9004 8383 | info@updateconcept.com

SOGESTI GROUPE

Emplois & Formations
www.emploiogo.com

Hôtels-Restaurants-Agences de voyage
www.togotourisme.com

Entreprises-Partenariat
www.togotourisme.com

Location & Vente
www.togoimmobilier.com

Hébergement Linux & Windows
www.rapidehosting.com

Web Design & IT Experts
www.institutwebmaster.com

Archivage-Ged-Intranet-Formations
www.sogesti.net

Tel: 22 20 05 53
info@sogesti.net

LE MÉDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Maison de la Presse, Casier N° 78

Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA

Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Koudjoukabalo
René Beaugars

Infographie : JPB

Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Léo AYIVI (90 19 70 25)

**Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.**

Prochaine parution
le mardi 28 juillet 2015

ADMINISTRATION TERRITORIALE/ PROBLEMES DE CHEFFERIE A ADIDOKPO DANS LE ZIO :
Les autochtones se rebellent contre l'imposition d'un Chef étranger à leur localité
A quoi joue le Préfet ADOSSI?

LE VILLAGE Adidokpo a été le samedi dernier une scène théâtrale particulière. Les acteurs étaient les autochtones du village Adidokpo (Collectivité EGU-DZAKU) contre les AZIAMADI qualifiés d' " usurpateurs " du fauteuil de chef de village. La Collectivité EGU DZAKU a en effet décidé de protester contre la cérémonie officielle de remise d'arrêté de nomination à Monsieur AZIAMADI Koudjo comme Chef du village d'Adidokpo le samedi 18 juillet dernier, selon Monsieur AGBEDESSI Kodjo Agbeko, le mandataire.

Depuis 2013, la Collectivité EGU-DZAKU a saisi le Préfet de Zio du différend qui l'oppose aux AZIAMADI, des résidents venus du canton de Bè. Selon le Mandataire de la Collectivité EGU-DZAKU, Monsieur AGBEDESSI Kodjo Agbeko que nous avons rencontré dans le cadre de nos investigations, le Préfet K. Séna ADOSSI dans un premier temps les avait bien reçu et avait même marqué son étonnement en ce qui concerne les agissements des AZIAMADI. Quelle ne fut malheureusement leur surprise au cours de la rencontre de voir le Préfet ADOSSI K. Séna prendre subitement et radicalement partie pour les AZIAMADI à qui il aurait même promis de les aider à avoir les papiers de reconnaissance de Chef du village d'Adidokpo à la grande sur-

Tsévié, la collectivité EGU DZAKU s'était mobilisée pour faire échec à cette machination. Ainsi donc, ils se sont transportés de Lomé et du village Adangbé pour appuyer leurs frères d'Adidokpo dans leur revendication. En somme, rendre impossible la fameuse cérémonie du Préfet ADOSSI. Ce qui fut une réalité le samedi 18 juillet 2015 où très mobilisés, les autochtones comme au temps colonial, ont procédé à l'érection du drapeau togolais dans le village Adidokpo, comme pour dire au Préfet ne pas reconnaître son " chef " qu'il veut leur imposer.

Précisons ici que le même jour, suite aux informations reçues et données par le Mandataire à la brigade de gendarmerie de Tsévié, le CB de ladite brigade après un coup de fil passé à Monsieur AGBEDESSI Kodjo Agbeko de la Collectivité EGU DZAKU, a dépêché deux gendarmes sur les lieux. Arrivés, ils ont pu rencontrer les membres de la Collectivité EGU DZAKU dans un premier temps pour des échanges et s'enquérir de leurs motifs d'érection du drapeau togolais dans le village. Ce que le Mandataire leur a expliqué. Une manière à eux d'empêcher la forfaiture du Préfet ADOSSI qui serait selon lui de connivence avec les " étrangers " que sont les " AZIAMADI ".

Rappelons que suite à la forte mobilisation de la collectivité EGU DZAKU et des jeunes du village



Les autochtones en pleine concertation

auditions. A cette rencontre, il a été décidé " qu'une visite soit faite sur le lieu c'est-à-dire à ADIDOKPO le 30 janvier 2014". Une visite de " sondage de l'emplacement du village de Adidokpo " sous la conduite du représentant du Régent Komla AMAVI en l'absence de la famille AZIAMADI pour raisons d'indisponibilité évoquée par le sieur AZIAMADI Koudjo.

Des conclusions de la délégation ayant visité le village ADIDOKPO, il s'était posé la question de savoir : " Pourquoi la famille AZIAMADI a-t-elle formulé une demande au titre de la chefferie auprès du Préfet sans avoir consulté la Collectivité EGU DZAKU alors qu'ils savent qu'ils sont sous la responsabilité de la famille EGU DZAKU ? Pourquoi la famille AZIAMADI n'a-t-elle non plus informé le représentant du Trône d'Adangbé alors que DIDOKPO est une ferme du village ADANGBE ?

Entre autres conclusions, la délégation reconnaît que " le fait que AZIAMADI a le courage d'affirmer qu'ils savent sur quoi ils comptaient avant d'agir de la sorte, ça montre que non seulement c'est un coup prémédité mais aussi c'est un défi qu'il lance aux enfants EGU DZAKU et que " l'exemple des ressortissants d'Adangbé au Ghana que prend la famille AZIAMADI pour justifier le fait qu'ils peuvent aussi être chef de Didokpo n'est pas recevable ".

A quoi joue le Préfet ADOSSI ?

Dans cette affaire qui défraie la chronique et créé un climat de vie malsain dans le village Adidokpo, la question que le commun des mortels se pose, est de savoir les réels mobiles qui poussent le Préfet ADOSSI à agir ainsi au profit délibéré de la famille AZIAMADI contre vents et marées ? A-t-il un intérêt réel à voir la chefferie du village revenir à la famille AZIAMADI (venue du Canton de Bè) qui n'est pas autochtone au détriment de la Collectivité EGU-DZAKU ? Les prérogatives de Préfet lui permettent-elles d'agir de la sorte ? Voilà les inquiétudes qui nous ont poussées à chercher à joindre le préfet ADOSSI hier lundi matin à 9h38 minutes. Malheureusement, c'est son escorte qui a décroché notre appel avec la promesse de rendre compte de notre coup de fil à son Chef. Précisons que vers 13h10, le Préfet ADOSSI a eu l'amabilité de nous rappeler.

A notre question de savoir s'il y avait une cérémonie de prévu pour la remise de l'arrêté de nomination au Chef d'Adidokpo le samedi 18 juillet 2015, le Préfet ADOSSI a affirmé ne rien savoir. Toutefois, il a confirmé l'existence de l'arrêté de nomination

du Chef sorti de la famille AZIAMADI : " l'arrêté est sorti et remis l'avant dernier samedi au Chef " nous a déclaré le Préfet ADOSSI qui par ailleurs a marqué son regret de ne pas satisfaire notre demande de nous déplacer pour le rencontrer à Tsévié hier lundi 20 juillet 2015 car étant en déplacement lui-même à cause de la période des Evalas.

L'autre question que nous nous posons, c'est de savoir comment le Préfet du ZIO Monsieur ADOSSI a pu faire signer l'arrêté de nomination du chef de village à un des membres de la famille AZIAMADI au détriment de la famille EGU DZAKU et ce malgré les conclusions du Procès-verbal du Régent du village d'Adangbé en date du 09 janvier 2014?

Rappelons également que le même Régent du village ADANGBE, Monsieur AFFASSI Koffi, dans une correspondance en date du 04 juillet 2013 adressée à Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales a donné son " avis favorable à la désignation de Monsieur AGBEDESSI Benjamin en tant que Chef d'ADIDOKPO ".

Dans cette correspondance dont nous avons obtenu copie, le Régent AFFASSI Koffi écrivait au Ministre de l'Administration Territoriale d'alors ceci : " ... considérant toute l'histoire de la fondation d'Adidokpo par EGU-DZAKU et vu que M. AGBEDESSI Benjamin soit non seulement un fils légitime de cette famille mais aussi un homme de grande probité, j'estime normal apporter mon appui pour sa désignation faite par la famille. Dans le même sens, je voudrais Monsieur le Ministre, vous solliciter à considérer et à reconnaître cette désignation qui à mon sens apportera un bien immense à la population d'ADIDOKPO... ".

Au moment où le Chef de l'Etat lors du premier conseil des Ministres a exhorté l'ensemble du Gouvernement " à donner le meilleur d'eux-mêmes pour apporter chaque jour des réponses concrètes aux préoccupations de nos concitoyens qui aspirent légitimement à un mieux-être dans tous les secteurs de la vie économique et sociale. Dans cette optique, le Président de la République a invité la nouvelle équipe gouvernementale à faire preuve de cohésion et de solidarité pour servir avec efficacité l'ensemble des Togolais ", on se pose la question de savoir comment un Préfet peut par ses actes compromettre toute une politique du Gouvernement et mettre à mal la cohésion sociale dans une localité ?

A suivre....
Crédo TETTEH



Cheikh Hadjibou Soumaré

Le Togo applique désormais 63% des textes et directives de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ; il a gagné 11 points par rapport à la précédente évaluation, a indiqué mardi Cheikh Hadjibou Soumaré, le président de la Commission de l'UEMOA. Des résultats communiqués à l'issue de la 2e revue annuelle du processus d'intégration régionale. Ce mécanisme permet d'évaluer la mise en œuvre des réformes, des politiques, des programmes et des projets communautaires du pays au sein de l'espace UEMOA (8 Etats). 'Incontestablement, le Togo a fait des efforts notables. Ce bond concerne, notamment, la transposition des 4 directives relatives aux finances publiques', a noté M. Soumaré lors d'une rencontre à Lomé avec Kossi Assimaïdou, le ministre en charge de la Planification du développement.

@republicoftogo

LÉGER RÉAJUSTEMENT DES PRIX



De longue file d'attente ces derniers jours

12 centimes de majoration sur le super Le litre de super est passé mardi de 580 à 592 Fcfa et le gasoil de 630 à 638 Fcfa. Une hausse que le ministère du commerce attribue au coût d'importation légèrement supérieur, de l'ordre de 1à 2%.

Les autorités ont décidé le mettre en œuvre le mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe. Si les cours mondiaux du pétrole sont orientés à la baisse, les frais de transport maritime ont bondi depuis plusieurs semaines.

@republicoftogo

PREMIER VOTE D'UNE LOI DE RÈGLEMENT

Une première à l'Assemblée nationale lundi. Les députés ont adopté les projets de loi de règlement de budget pour les années 2010 et 2011.

La loi de règlement est un des trois types de lois de finances avec les lois de finances initiale et rectificative. À la fin de chaque exercice, elle arrête le montant définitif des dépenses et des recettes de l'État et le résultat budgétaire qui en découle. Par ailleurs, elle décrit les opérations de trésorerie et ratifie les opérations réglementaires ayant affecté l'exécution du budget. Elle peut, en outre, comprendre des dispositions sur l'information et le contrôle des finances publiques, la comptabilité et la responsabilité des agents.

Ce principe s'applique à chaque fin d'exercice, mais n'avait jamais encore été engagé. Raison pour laquelle les projets adoptés concernent uniquement les années 2010 et 2011.

Progressivement, le processus va se mettre en place pour valider l'ensemble des budgets antérieurs et à partir de 2016, la loi de règlement sera adoptée pour le budget de l'année précédente.

@republicoftogo



La mobilisation des autochtones sous les couleurs nationales

prise des membres de la Collectivité EGU DZAKU. En clair, le Préfet ADOSSI aurait pris parti pour les AZIAMADI qui selon le mandataire de la Collectivité EGU DZAKU, sont des étrangers venus du Canton Bè.

La goutte d'eau qui fit déborder le vase

Selon le mandataire de la Collectivité EGU DZAKU, Monsieur AGBEDESSI Kodjo Agbeko, c'est courant semaine passée, avant le samedi 18 juillet, qu'ils ont reçu l'information comme quoi le Préfet du ZIO Monsieur ADOSSI s'apprêterait à procéder à la cérémonie officielle d'installation du Chef contesté " AZIAMADI ", à qui il aurait, depuis quelques jours, remis copie l'arrêté de reconnaissance accompagné de son chauffeur.

Pour empêcher cette forfaiture et " ce coup de force " du Préfet ADOSSI, parce que l'affaire est actuellement pendante devant le Tribunal de

Adidokpo contre l'indélicatesse du Préfet ADOSSI, la fameuse cérémonie qui devrait connaître la présence du Préfet ADOSSI n'a pas pu se tenir. Le Préfet n'ayant pas finalement fait le déplacement du village Adidokpo alors que la veille (le vendredi 17 juillet 2015), il avait rencontré des chefs traditionnels avoisinants pour les informer de l'activité du lendemain.

Du jugement de l'affaire au Palais du Chef d'Adangbé

Dans nos recoupements, nous avons réussi à avoir copie du procès-verbal en date du 09 janvier 2014 de l'affaire Collectivité EGU DZAKU représenté par AGBEDESSI Agbéko contre AZIAMADI Moudo, AZIAMADI Kpobi, AZIAMADI Koudjo et DAGBA Kossi.

Après l'exposé des faits par chacune des parties à l'assise du 09 janvier 2014, une autre rencontre s'est tenue le 23 janvier 2014 pour la suite des

Zozo

ECONOMIE / FINANCE :

LE TOGO SOLLICITE 30

MILLIARDS DE F CFA SUR LE

MARCHÉ FINANCIER SOUS

RÉGIONAL DE L'UMOA

Pour la deuxième fois au cours de ce mois Juillet, le Togo va de nouveau chercher 30 Milliards de francs CFA sur la marché financier de l'Union monétaire de l'Afrique de l'Ouest à travers une émission de bons du Trésor.

Caractéristiques de l'émission

L'émission sera réalisée pour un montant de trente milliards (30.000.000.000) de FCFA et présente les caractéristiques ci-après :

Désignation : Obligations du Trésor par Adjudication

Émetteur : État du Togo

Montant mis en adjudication : 30 000 Million de FCFA

Valeur nominale unitaire : 1 Million

Maturité : 728 Jours

Date de valeur : Vendredi 24 Juillet 2015

Echéance : Jeudi 20 Juillet 2007

Taux d'intérêt : Multiples

Dépôt des soumissions :

Date : Jeudi 23 juillet 2015

Heure Limite : 10 h 30 mn TU

Il est à rappeler que l'Agence UMOA-

Titres (AUT), en collaboration avec la

Banque Centrale des États de l'Afrique de

l'Ouest (BCEAO), a organisé le jeudi 09

juillet 2015, à la demande de la Direction

Générale du Trésor et de la Comptabilité

Publique du Togo, l'émission d'obligations

du Trésor à 5 ans, portant sur un

montant de 30 milliards.

" Cette opération s'inscrit dans le cadre de

l'exécution du programme d'émissions de

titres publics du Togo, en conformité

avec la stratégie à moyen et long terme

de gestion de la dette, visant à garantir sa

capacité à honorer ses échéances",

indique l'agence UMOA-TITRES.

L'appel d'offres, lancé le 1er juillet 2015,

suivant un système d'enchères à prix multiples,

a enregistré les résultats suivant :

Montant sollicité : 30 000 millions de

FCFA

Nombre de soumissions : 98

Montant global des soumissions : 115

703.240 millions de FCFA

Soumissions retenues : 33 000 millions

de FCFA

Taux de couverture du montant mis en

adjudication : 385,68%

Prix marginal : 10 100

Prix moyen pondéré : 10 102,9070

Coupon : 6,50%

Date d'échéance : vendredi 10 juillet

2020

L'Agence remercie, au nom du Trésor

Public du Togo, l'ensemble des investisseurs

pour la confiance renouvelée et le soutien

constant aux initiatives de financement

des actions de développement dans l'Union,

indique le communiqué.

Il est à rappeler que selon les autorités

togolaises, cet argent servira pour le

financement des travaux de construction

et de réhabilitation des infrastructures

routières et ferroviaires.

Koudjoukabalo

TRANSPORTS/ROUTE : LES TRA-**VAUX DU PROJET PILOTE DU****CANTONNAGE SUR LES PISTES****RURALES, LANCÉS.**

Le ministre des Infrastructures et des

Transports Ninsao Gnoum a lancé officiellement

à Atchavé (village situé à environ 127 km

au nord de Lomé/ préfecture de Kloto), la phase

des travaux d'entretien routier par le système

de cantonnement sur les pistes rurales.

M. Gnoum avait à ses côtés son collègue

de l'Urbanisme Me Fiatiwo Kwadjo

Sésséno, tous deux accueillis par le

Préfet de Kloto, Dr Awou otteko Apédo,

entouré de ses collègues d'Agou et de

Kpélé.Plusieurs personnalités dont des

cadres, des autorités traditionnelles et

administratives des préfectures de Kloto,

d'Agou et de Kpélé étaient également

présents. Les populations riveraines

bénéficiaires du projet ont aussi fait le

déplacement d'Atchavé pour assister à cette

cérémonie...

SOCIÉTÉ : Conditions difficiles et inhumaines de travail des domestiques Togolaises au Liban

DANS UN communiqué rendu public hier, les Ministres des Affaires Etrangères et de la Sécurité et de la Protection civile ont " porté à la connaissance de l'opinion nationale que depuis quelques temps, des cas de décès sont enregistrés au sein de la Communauté Togolaise vivant au Liban. Ces décès concernent uniquement les filles togolaises travaillant comme domestiques dans ce pays. Les informations en notre possession font état des conditions difficiles et inhumaines dans lesquelles travaillent les compatriotes immigrées au Liban " .

Si nous nous réjouissons de cette sortie du Gouvernement, il faut préciser que notre journal LE MEDIUM, dans sa parution N°0159 du 17 au 23 février 2015, a écrit sur " l'enfer des domestiques togolaises au Liban " afin de susciter la prise du problème à bras le corps par les premières Autorités du pays. Ce qui vient d'être fait même si la Communauté libanaise au Togo se sent gênée et interpellée par le comportement de leurs concitoyens qui maltraitent nos sœurs togolaises dans leurs pays.Précisons tout de même que des réseaux de togolais facilitent ce phénomène. Nous vous invitons à relire cet article.

SOCIETE/ L'enfer des domestiques togolaises au Liban :

"... Je devais obtenir une permission avant de me laver..."

COIFFEUSE DE son état, Akouvi est une jeune togolaise, qui sur les conseils d'une tante maternelle, s'était envolée pour le Liban pour travailler comme domestique dans une famille.

Arrivée en 2013 à Beyrouth, Akouvi a été accueillie dès sa descente d'avion et après 2 heures d'attentes dans les bureaux de la police aéroportuaire, par sa famille d'accueil. Tous ses papiers de voyages furent confisqués. Direction son lieu de travail ou précisément le domicile de sa famille d'accueil. Un travail sans relâche, entrecoupé des insultes, de brimades suivies de fatigues, de maladies pour rien au finish. Nous avons rencontré la nommée Akouvi hier lundi à notre

siège pour essayer de comprendre ses conditions de vie et de travail au Liban. Dégourdie à première vue, Akouvi nous a raconté sa mésaventure au Liban. Ses déboires avec la

maîtresse de maison, son exploitation, sa misère. Partie de Lomé en 2013 sur les conseils de sa tante à sa mère, Akouvi s'est retrouvée parmi une

vingtaine de filles à l'aéroport de Beyrouth. Seule togolaise parmi cette foire d'anglophones motivée par le

même désir : travailler et se faire de l'argent au Liban pour un lendemain meilleur.

Les conditions de travail une fois au Liban

Arrivée au Liban et selon le contrat

signé, Akouvi devrait percevoir un

salaires mensuel de 200 USD(100 000

F CFA) sur une durée de trois (3) ans.

Pendant les six (6) premiers mois, elle

ne percevrait que 150 USD(75 000 F

CFA) dont 1 mois plein revenait d'of-

ficé à ses employeurs, pour compenser les

dépenses effectuées pour son voyage dit elle ce qui

n'était pas inscrit dans le contrat. Qu'à cela ne

tienne, étant déjà sur place, Akouvi fait mau-

vaise fortune, bon cœur. Chanceuse, Akouvi com-

parativement à ses autres collègues domestiques

avait une chambre à coucher. Ce qui n'est pas le

cas de ses autres camarades qui elles, devaient

dormir soit dans les toilettes, dans les salles

de bains ou soit dans la cuisine. Elles devaient

également supporter les caprices et surtout les injures

de leur patronne à longueur de journée sans avoir la

permission de placer un seul mot.

Un quotidien d'enfer à Beyrouth

Placée dans une famille dont le monsieur

était âgé de 40 ans et la femme de 35 ans, la togolaise Akouvi s'occu-

pait des travaux domestiques dans une maison à 2 étages. Elle faisait ainsi la

lessive, repassait les habits de ses patrons et de leurs enfants, préparait à

manger, faisait le ménage dans la maison plusieurs fois par jour. Précisons

que selon son contrat, sa journée débutait à 6heures pour prendre fin à

22 heures avec des heures de repos.

Mais ce contrat, selon Akouvi, n'a jamais été respecté par ses

employeurs : " dès fois je terminais mon travail à 3h ou 4h du matin mais

avec l'obligation d'être sur pied le lendemain dès 6h pour la reprise. C'était

très épuisant. Et ce qui me faisait mal, ma patronne n'acceptait même pas une

minute de repos. Je n'avais pas le droit de m'asseoir, de me reposer. Si elle me

voit assoupie quelque part, ce sont les insultes, les cris qui pleuvaient ; c'était

très pénible pour moi ", admet-elle.

Akouvi avait également comme boulot d'arranger toutes les chambres

de la maison, de mettre au propre et ce au quotidien les douches et les toilet-

tes en plus de prendre soin du salon et de l'étage de la maison. Sont aussi à sa

charge, les trois (3) enfants du foyer dont le benjamin avait un peu plus de

2 ans. Les laver, les habiller, les apprêter pour l'école et les sorties,

Akouvi en était devenue presque la génitrice.

Les motivations pour son retour

Malgré tout ce travail, les employeurs de la togolaise semblent ne pas être

satisfaits et en demandaient plus. Akouvi prit alors la décision de ren-

trer au chez elle. " J'ai voulu ce retour par le simple fait que les termes de

mon contrat n'étaient pas respectés par mes employeurs. Mis à part les heures

tardives de fin de travail, dépassant largement les 22h retenues, je devais

obtenir une permission avant de me laver. Je n'avais du tout pas de repos.

Je travaille même le dimanche ; il n'y a pas d'assurance maladie. Même

malade je me devais d'être debout et de remplir mes tâches quotidiennes.

Ma patronne ne voulait rien savoir. Elle me maltraitait. Malade, mes

patrons ne me donnent leur paracétamol assimilable à de la drogue " affirme Akouvi , un grain de trémolo dans

la voix. Selon le récit de la togolaise Akouvi, ses patrons fermaient le portail

de la maison à seule fin de l'empêcher à mettre pied dehors. Ils évitaient

ainsi tout contact avec l'extérieur.

Pour Akouvi, c'était une situation dramatique, invivable pour elle : " Avec ma patronne, on a habitude de se

quereller car elle est trop dure de cœur et dès fois, je n'arrivais plus à supporter.

Je me rappelle une fois j'ai été malade.

Al'hôpital, le médecin m'avait prescrit quelques jours de repos. Ma

patronne n'avait rien dit devant le docteur. Mais une fois de retour à la maison,

elle a refusé de me donner ne serait-ce qu'un jour de repos. Ils avaient

passé tout leur temps à me couvrir d'insultes comme quoi, c'est parce que j'ai

faim dans mon pays le Togo que je viens chercher du travail chez eux. Pour ma

patronne, elle faisait dans l'humanitaire en m'ememployant comme domestique.

C'en était trop pour moi". Dépassée par les événements, Akouvi fait le choix de

revenir au bercail. Elle en a informé ses patrons qui ont à leur tour contacté

l'agence de placement. " Un beau matin, ils m'ont conduit à l'agence pour les formalités de départ. C'est là

que mes documents de voyage me furent remis et une modique somme de 400USD (environ 200 000 F

CFA) en tout et pour tout comme mon salaire pendant les 18 mois que j'ai passé

chez eux.

A ma question de savoir pourquoi cette modique somme, ils me firent

comprendre que c'est de mon salaire de 200 USD pendant 18 mois soit 3.600 USD

qu'ils ont acheté mon billet d'avion. Et ce qui restait, ce sont les 400 USD. Ils ont

précisé qu'ils avaient agi ainsi parce que je n'avais pas bouclé les 3 ans de travail

comme écrit dans le contrat ". Déboussolée et mise devant le fait accompli,

Akouvi prit les 400 USD et ses papiers et fut conduite à l'aéroport en direction de

Lomé. Fin Août 2014, elle faisait le grand retour avec comme bonus, une

fièvre typhoïde diagnostiquée au Liban mais non traitée par la faute de ses

employeurs.

Envie de repartir malgré tout

De retour au bercail, Akouvi devrait dépenser au-delà ses 200 000

Fcfa pour soigner sa fièvre typhoïde. Aujourd'hui, la domestique Akouvi de

retour au pays n'a pas encore d'activité et vit chez ses parents. Aussi

paradoxalement que cela puisse paraître, le rêve d'Akouvi est de repartir au

pays du cèdre. Malgré l'opposition actuelle de ses parents, Akouvi ambitionne

de retourner au Liban car prétextant n'avoir trouvé pas de travail ici à Lomé

pour subvenir à ses besoins.

Anotre question de savoir si elle ne ferait pas son boulot de coiffeuse, elle

répond par la négative. Pour elle, la trentaine dépassée, la galère libanaise

vaut mieux que l'oïveté dans laquelle elle végète à Lomé. Incompréhensible!

Crédo TETTEH



Une rescapée raconte son calvaire...

même désir : travailler et se faire de l'argent au Liban pour un lendemain meilleur.

Les conditions de travail une fois au Liban

Arrivée au Liban et selon le contrat

signé, Akouvi devrait percevoir un

salaires mensuel de 200 USD(100 000

F CFA) sur une durée de trois (3) ans.

Pendant les six (6) premiers mois, elle

ne percevrait que 150 USD(75 000 F

CFA) dont 1 mois plein revenait d'of-

ficé à ses employeurs, pour compenser les

dépenses effectuées pour son voyage dit elle ce qui

n'était pas inscrit dans le contrat. Qu'à cela ne

tienne, étant déjà sur place, Akouvi fait mau-

vaise fortune, bon cœur. Chanceuse, Akouvi com-

parativement à ses autres collègues domestiques

avait une chambre à coucher. Ce qui n'est pas le

cas de ses autres camarades qui elles, devaient

dormir soit dans les toilettes, dans les salles

de bains ou soit dans la cuisine. Elles devaient

également supporter les caprices et surtout les injures

de leur patronne à longueur de journée sans avoir la

permission de placer un seul mot.

Un quotidien d'enfer à Beyrouth

Placée dans une famille dont le monsieur

était âgé de 40 ans et la femme de 35 ans, la togolaise Akouvi s'occu-

pait des travaux domestiques dans une maison à 2 étages. Elle faisait ainsi la

lessive, repassait les habits de ses patrons et de leurs enfants, préparait à

manger, faisait le ménage dans la maison plusieurs fois par jour. Précisons

que selon son contrat, sa journée débutait à 6heures pour prendre fin à

22 heures avec des heures de repos.

Mais ce contrat, selon Akouvi, n'a jamais été respecté par ses

employeurs : " dès fois je terminais mon travail à 3h ou 4h du matin mais

avec l'obligation d'être sur pied le lendemain dès 6h pour la reprise. C'était

très épuisant. Et ce qui me faisait mal, ma patronne n'acceptait même pas une

minute de repos. Je n'avais pas le droit de m'asseoir, de me reposer. Si elle me

voit assoupie quelque part, ce sont les insultes, les cris qui pleuvaient ; c'était

très pénible pour moi ", admet-elle.

Akouvi avait également comme boulot d'arranger toutes les chambres

de la maison, de mettre au propre et ce au quotidien les douches et les toilet-

tes en plus de prendre soin

POLITIQUE/ GOUVERNEMENT :

Komi Sélom Klassou veut intensifier le dynamisme de la diplomatie togolaise et poursuivre le renforcement de la sécurité des Togolais

LES DERNIERS événements liés à la sécurité dans la sous région ouest africaine en proie aux menaces tous ordres confirment le gouvernement dans sa politique de sécurité pour éviter aux togolais, les affres du terrorisme international. Après la mise en œuvre de la refondation des Forces Armées Togolaises, le Président de la République vient de renforcer ce dispositif sécuritaire par une meilleure réorganisation de la Police nationale.

Dans un monde en proie aux trafics en tous genres, aux crimes organisés et à la montée du terrorisme, la paix, la sécurité et la stabilité restent plus que jamais des biens précieux pour les nations disait Komi Sélom Klassou lors de la présentation de sa politique générale. Le premier Ministre a même ajouté qu'elles sont même devenues des critères de choix et des avantages comparatifs décisifs dans l'environnement compétitif de la mondialisation.

Le nouveau Gouvernement entend capitaliser sur les acquis de la réforme de notre système de défense et sécurité engagée par le Président de la République pour mieux positionner le Togo sur la scène diplomatique et économique sous-régionale et internationale. Komi Sélom Klassou a indiqué que les changements positifs qui ont été opérés grâce à cette réforme doivent être sans cesse consolidés pour permettre à notre pays de renouer avec sa vocation antérieure de grand carrefour sous-régional et international.

Dans cet esprit, le Premier Ministre a laissé entendre que le sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine que le Togo accueille en novembre 2015 sera un test grandeur nature



Komi Sélom Klassou, PM

de la capacité du pays à se repositionner sur le marché de l'organisation des grandes rencontres internationales qui a été, par le passé, l'un des socles du rayonnement du pays. Le Gouvernement mobilisera toute son énergie pour réussir ce test déterminant pour ouvrir davantage notre pays sur le monde.

"Au-delà du caractère ponctuel de cet évènement continental, c'est un nouveau chapitre qui s'ouvre dans la mise en œuvre du concept de diplomatie du développement" a dit Sélom Komi Klassou.

Une diplomatie dynamique

Mis au ban de la communauté internationale dans les années 90, le Togo a renoué peu à peu ses relations privilégiées avec ses partenaires dans les années 2000. "Ces dernières années, notre pays a ouvert de nouveaux horizons ; il a tissé des relations diplomatiques avec des pays émergents, parfois dans des contrées lointaines" constate avec une certaine fierté le Premier Ministre.

Pour Komi Sélom Klassou, Cette offensive diplomatique doit aujourd'hui franchir un nouveau cap, en

tablant sur le climat de paix et de sécurité dont jouit le pays pour attirer davantage le secteur privé et les hommes d'affaires sur cette terre hospitalière qu'est le Togo. Mettre à profit le climat de paix et de stabilité retrouvé pour améliorer le positionnement du Togo dans les échanges internationaux, tel doit être désormais le leitmotiv du Togo a indiqué le Premier Ministre, ajoutant que le succès de la diplomatie économique se mesurera aussi à l'aune des investissements directs étrangers que le pays aura réussi à attirer. "La diplomatie économique a aussi un rôle stratégique à jouer pour la réussite de la vision du Chef de l'Etat, y compris par la prise en charge des enjeux sécuritaires dans la sous-région. Cette diplomatie économique s'attachera également, à la promotion et la protection des Togolais de l'Extérieur, un autre axe prioritaire de notre politique étrangère, en rapport avec la vision du Président de la République, de faire de la Diaspora togolaise, un véritable levier du développement économique et social du pays", a-t-il dit.

Komi Sélom Klassou a fait savoir que la consolidation de la sécurité, la



Col. Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

paix et la stabilité dont jouit le Togo est aussi le meilleur moyen d'établir solidement la réputation de plateforme bancaire et commerciale de premier choix dont jouit Lomé, la capitale. "Nous ferons en sorte que les grands groupes bancaires, d'assurance et d'investissement puissent continuer à élire domicile dans notre pays en le considérant comme un havre de paix qui protège durablement leurs capitaux et leurs activités" a-t-il assuré.

Les efforts visant à capitaliser sur la paix, la stabilité et la sécurité retrouvées pour mieux positionner le Togo, ne pourront atteindre pleinement les résultats poursuivis que s'ils s'inscrivent dans la dynamique sous-régionale et internationale portée par les mêmes objectifs. C'est pourquoi les contingents togolais continueront à prendre une part active au maintien de la paix et de la sécurité partout où ils sont appelés. Le Togo continuera à prendre toute sa part du lourd fardeau que la lutte contre le terrorisme fait peser sur la communauté internationale", a dit le Premier Ministre.

Koudjoukabalo

SECURITE :Un nouveau "statut spécial" pour la Police togolaise

LE PARLEMENT togolais vient de doter, la police nationale d'un nouveau "statut spécial", mettant ainsi terme la loi de juillet 1991 qui régit ce corps. L'adoption de ce texte, s'inscrit dans le cadre du processus de refondation des forces de défense et de sécurité, lancé depuis le 5 juin 2014 par chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

La refondation vise surtout à donner de pleines capacités opérationnelles aux FAT. Le processus est conduit par le chef d'Etat major général des FAT et les chefs d'Etat major, ainsi que le directeur général de la gendarmerie nationale. Le nouveau texte qui régit la police nationale est composé de 76 articles, rangés sous 20 chapitres.

Selon le ministre de la sécurité, le Colonel Yark Damehame, l'adoption de ce projet de loi, donnera à la police nationale, les moyens qu'il faut pour assurer la protection des populations et des Institutions de l'Etat.

"Aujourd'hui, notre pays, comme les autres de la sous-région, est confronté à de nouveaux défis de



Des éléments de la Police nationale

sécurité. Je crois que l'acte posé par les députés ne peut que nous amener à être à la hauteur du relèvement de ces défis", a-t-il souligné.

Le texte vise notamment à :

- renforcer les instruments juridiques de la police nationale ;
- améliorer les conditions matérielles et morales nécessaires pour accroître les capacités opérationnelles de la police nationale ;
- adapter les missions de la police à l'évolution de l'environnement sécuritaire ;
- restructurer les corps des fonctionnaires de police ;
- instituer un nouveau système d'é-

valuation des fonctionnaires de police axé sur la performance.

Les grandes innovations dans la nouvelle loi

Au titre d'innovations, la nouvelle loi crée, entre autres, un conseil consultatif de la fonction policière chargé de faire des propositions pour l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel de la Police nationale.

Par ailleurs, il convient de souligner que les mutations sociopolitiques que connaît le Togo ces dernières années ont entraîné la création du ministère de la sécurité et de la protection civile, avec une démarcation entre les missions de défense, confiées au ministère de la défense et des anciens combattants, et les missions de sécurité intérieure dévolues au ministère chargé de la sécurité.

Aussi, l'atteinte des objectifs de sécurité nécessite-t-elle une forte imbrication de la police nationale et de la gendarmerie nationale, compte

tenu de la mise à disposition de cette dernière pour emploi auprès du ministre chargé de la sécurité, à travers une mutualisation de leurs moyens humains et matériels. Il s'ensuit naturellement la nécessité d'établir un rapprochement organisationnel au niveau de ces composantes des forces de sécurité pour faciliter la gestion des personnels sur le terrain des opérations, afin d'offrir une sécurité optimale à l'ensemble de la population.

Ainsi, le nombre de corps composant la police nationale a été réduit à trois, contre quatre dans l'ancien texte. Il s'agit des :

- corps des commissaires de police
- corps des officiers de police ;
- corps des sous-officiers et agents de police.

De nouveaux grades et appellations sont attribués aux différents niveaux de responsabilité notamment dans le corps des officiers ainsi que dans le corps des sous-officiers et agents de police.

En outre, des rangs et appellations hors hiérarchie d'inspecteur général de police et de contrôleur général de

Suite à la page 7

TABLIGBO- DERNIERS HOMMAGES AUX VICTIMES DANS UNE FORTE EMOTION, CE SAMEDI A TABLIGBO



Les derniers hommages ont été rendus aux victimes de l'explosion de Wacem (West African Cement), dans une forte émotion ce samedi au stade de Zébé à Tabligbo (environ 85 km au nord de Lomé).

Les parents des victimes, les premiers responsables et employés de Wacem, ainsi que des responsables politiques et cadres de Yoto étaient présents. Le préfet de Yoto, Toudeka Gado a également fait le déplacement du terrain de Zébé. Ce dernier a rendu aux victimes, au nom du gouvernement togolais. Au total cinq personnes (quatre togolais et indien) avaient perdu la vie dans l'explosion d'une citerne à fuel le 30 juin dernier, alors qu'elles faisaient des travaux de soudure. Une autre personne grièvement blessée, est soignée au CHU Sylvanus Olympio à Lomé.

Pendant les hommages, les cercueils des quatre togolais ont été exposés au milieu du stade. Dans la foule : des pleurs et lamentations des familles, proches et amis des victimes. Des cadres de Yoto et autres personnalités assis à la tribune des officiels, ont difficilement retenu leurs larmes.

Le préfet de Yoto a rendu hommage à "ces hommes de cœur, le seul hommage qui leur convient".

"Le malheur qui vient de nous frapper dans le Yoto, frappe tout le peuple togolais. Le message que j'ai apporté c'est d'abord, le message de sympathie et de compassion envers les familles. Nous leur avons présenté nos sincères condoléances", a déclaré Francis Ekon, cadre de Yoto et président de la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP). On notait également la présence de l'ancien Premier ministre et président du parti OBUTS (Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire) Agbéyomé Kodjo.

L'émotion était très forte, au départ des cercueils du stade. Certains, pleuraient à chaudes larmes au milieu de la foule. A la fin des hommages, chaque famille s'est occupée de son corps pour les funérailles.

Les responsables de Wacem ont octroyé la somme de 2,5 millions de FCFA à chaque famille des victimes pour les funérailles. Des discussions seraient toujours en cours au sein d'un +comité de gestion de crise+ pour déterminer les modalités de prise en charge des veuves et enfants des victimes. Rappelons que Wacem - société indienne - a démarré leurs activités à Tabligbo en 1996, après avoir racheté les installations de +Ciment de l'Afrique de l'Ouest+ (CIMA), fermé en 1984, après cinq années d'activités...

@SavoirNews

FIN DES TRAVAUX DE REVUE ANNUELLE DE L'UEMOA : LES RECOMMANDATIONS REMISES AU GOUVERNEMENT

Les travaux de la 2e édition de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont pris fin ce matin à Lomé. Ces travaux qui ont débuté le 15 juillet dernier, ont été marqués par l'évaluation de la mise en œuvre effective des programmes et projets communautaires au Togo. Sur les réformes, les participants ont fait le point sur l'état d'exécution des recommandations de 2014. Ils ont également passé en revue les engagements pris par les autorités togolaises lors de l'édition de 2014.

Les résultats de ces travaux ont été remis ce matin, aux autorités togolaises. C'est en présence du président de la Commission de l'UEMOA, du Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, de l'Economie, des Finances, chargé de la Planification et de la Prospective, Kossi Assimaïdou et des représentants d'autres ministères.

Selon ce document, le Togo a fait des efforts dans les réformes, programmes et projets communautaires. Toutefois, beaucoup de chemins restent encore à parcourir...

@icilome

Zozo

CULTURE-FESTIVAL-FEPAK : UNE PREMIÈRE SOIRÉE CULTURELLE DIMANCHE, EXCLUSIVEMENT TOGOLAISE



Les manifestations festives marquant la 10^e édition du Festival Evala en pays Kabyè (FEPak) étaient à leur première soirée dimanche, après l'ouverture officielle samedi dernier par le ministre en charge de la culture. Cette première soirée était essentiellement culturelle. Plusieurs groupes folkloriques se sont succédés sur scène pour valoriser le patrimoine culturel togolais.

La soirée qui dans l'ensemble était riche en sons et en couleurs, est l'expression d'une mosaïque de peuples qui vivent dans une parfaite harmonie de partage culturel.

Cette variété folklorique exprime également la richesse du patrimoine culturel togolais. Le ton a été donné par le groupe Idjombi de la préfecture de la Binah, suivi des Kondona de Pya conduits par le prêtre traditionnel Tchodjo vêtu de peau de bêtes. Le public a également eu droit à la danse Kpadja de Landa et Talkut de Dapaong. C'est surtout le groupe Bontana de Korbongou qui a séduit le public par sa prestation. Pour

M.Gnansa Atinédi, chargé de communication du FEPak, "le folklore est l'identité d'un peuple". "L'importance, c'est d'abord que chaque peuple exprime par sa culture son identité. Ensuite c'est aussi pour le comité d'organisation, une manière de déterrer la culture qui était enterrée et enfin, revaloriser celle qui existait encore, mais parfois ignorée", a-t-il souligné...

@ Savoir News

**RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL 2
FÉVRIER : LE PREMIER MINISTRE VISITE LE CHANTIER POUR S'ASSURER DE L'ÉVOLUTION DES TRAVAUX**



Le Premier ministre, Komi Selom KLASOU, a effectué une visite surprise de terrain ce matin sur le chantier de l'hôtel de 2 Février pour s'assurer de l'évolution des travaux.

La visite s'est déroulée en présence des membres du gouvernement et des responsables de ZPC en charge des travaux ainsi que du Manager Général de Radisson Blu Hôtel 2 février.

A l'occasion, le Chef du Gouvernement a encouragé les différents acteurs impliqués dans les travaux de réaménagement de l'hôtel et les a invités à s'appliquer à la tâche et à redoubler d'ardeur. Il a dit l'engagement du gouvernement, à œuvrer pour qu'aussi bien, la sécurité des ouvriers, que leurs conditions de travail, soient assurées tout au long du déroulement des travaux.

"Vous savez que le Togo attend un événement important qui est le sommet extraordinaire de l'Union Africaine, sur la sécurité maritime et le développement ; C'est du 02 au 07 novembre prochain, donc le Chef de l'Etat nous a instruit, le gouvernement, les ministres qui sont directement concernés, de venir voir l'état d'avancement des travaux et faire prendre toutes les dispositions nécessaires afin que les travaux soient achevés dans le délai imparti" a indiqué le chef du gouvernement.

Pour le Manager Général du Radisson Blu Hotel 2 Février, M. Fernando Gruenberg Stern, les travaux avancent à grands pas et dès le 15 septembre prochain, l'hôtel devrait commencer à abriter ses premiers locataires.

Source : Primature

POLITIQUE/ENERGIE :

Le Gouvernement mettra 40 Milliards pour l'extension du réseau électrique au Togo

PARMI LES promesses du candidat UNIR pendant la campagne électorale, Faure Gnassingbé avait fait du social, son cheval de bataille pour son nouveau quinquennat, notamment la progression de la fourniture de l'énergie électrique aux togolais. Le Premier Ministre avait annoncé porter la progression de la fourniture du courant électrique à 40% des Togolais en 2018, une aubaine pour la CEET qui est chargé de la concrétisation du projet.

Dans le souci de rester fidèle au programme social du Président de la République, le Gouvernement Klassou accordera une attention toute particulière à l'amélioration considérable du taux de couverture énergétique. Pour réaliser les objectifs dans ce domaine crucial, le Gouvernement construira sa politique énergétique autour de trois axes principaux :

- la mise en place d'un branchement social qui tiendra compte des bourses les plus modestes,
- la généralisation des compteurs

intelligents grâce auxquels les ménages pourront mieux contrôler leur consommation et

- l'ouverture du secteur de la production énergétique au secteur privé afin de pérenniser les financements.

40 Milliards de Francs CFA d'investissement jusqu'en 2018

Le Premier Ministre Komi Selom Klassou a indiqué que la poursuite de l'électrification en milieu rural constituera la priorité de l'action gouvernementale. "Après l'électrification effective des chefs-lieux de région et des chefs-lieux de préfecture sur toute l'étendue du territoire national, il reste désormais à étendre ce programme salulaire aux cantons. La prochaine étape à franchir est donc l'électrification de tous les chefs-lieux de cantons sur tout le ter-



Dr Gnané Djétéli, DG de la CEET

ritoire national. A ce jour, il nous reste à électrifier 145 chefs-lieux de cantons sur un total de 387" a-t-il annoncé en indiquant que le budget prévisionnel pour la réalisation de ce projet phare est d'environ quarante (40) milliards de FCFA.

Parallèlement, l'éclairage public par panneaux solaires sera généralisé dans les chefs-lieux de préfecture et dans les villages. Le Gouvernement compte, à cet effet, déployer dès à présent 9000 lampadaires supplémentaires. Globalement, l'ambition

du Gouvernement est de relever le taux d'accès à l'électricité de 26,5 % actuellement à 40% d'ici à 2018. Ce projet viendra s'ajouter aux efforts que fait le gouvernement depuis 2009.

Un effort constant d'extension du réseau

En plus de la volonté du gouvernement de maintenir la fourniture de l'énergie sans discontinuer au Togolais, la CEET poursuit l'expansion de son réseau. Pour cette année 2015, le ministère de tutelle prévoit de fournir de l'énergie à environ 35% de Togolais.

Au ministère des Mines et de l'énergie on indique qu'en 2015, 300 petites villes et villages devraient être raccordés. Le ministère consacra cette année sur fonds propres 1 milliard de Fcfa pour l'électrification rurale, le reste sera constitué d'apports de partenaires tels que la Chine et l'Inde.

En 2014, 500 millions de FCFA ont été alloués à l'électrification rurale pour couvrir plusieurs localités dont Nawaré, Koumougoukan Gapé Atiho, Gapé Todomé, Gapé Lanvo, Koka et éclairage public à Adjengré.

Une demande toujours forte

Malgré les énormes investissements dans l'électrification, les attentes sont encore grandes et la CEET doit œuvrer pour l'extension de l'électricité dans beaucoup zones de la capitale et des localités du pays dont le salut ne vient que des fils d'araignées.

Depuis quelques années déjà, le service à la clientèle de la CEET s'améliore incontestablement. les délais de branchements sont réduits, ce qui exclut le cumul de branchements. En outre, les services clientèles de proximité sont davantage développés afin de faciliter l'accès des services de la CEET aux clients. A cet effet, on peut citer.

- L'externalisation du paiement des factures d'électricité chez les partenaires (SPT, UTB, ORA-BANK, WARI, MOOV) ;

- L'ouverture d'un Espace Commercial et de nouvelles agences à Lomé notamment les dernières à Avépozo et à Kégué. Il en est de même à et l'intérieur du pays.

- Le service public que la CEET rend exige une amélioration continue de nos services. Nous nous employons au quotidien à le traduire dans les actions" fait remarquer le Directeur Général Gnané Djétéli.

On affirme à la CEET que les grands défis à relever sont l'écoute des besoins des clients, l'amélioration de la qualité de nos services par le renforcement des capacités du personnel à charge de la clientèle, le rapprochement progressif de la clientèle à travers la création de nouvelles agences. "La formation récente des chefs d'agences et commerciaux en sont des actes concrets qui prouvent la continuité de nos efforts dans le sens de l'amélioration du service à la clientèle" conclut le Directeur Général de la CEET, Gnané Djétéli.

COOPÉRATION :

MARC FONBAUSTIER : "La France n'a jamais arrêté sa coopération avec le Togo (...), même dans les moments difficiles. Il faut que les Togolais le sachent"

LA FRANCE n'a jamais rompu sa coopération avec le Togo, même dans les moments difficiles, a affirmé dimanche sur le plateau de la télévision nationale (TVT) Marc Fonbaustier, ambassadeur de France au Togo.

"La relation entre la France et le Togo est une relation de coopération de très haute intensité, une amitié historique très ancienne. C'est une relation qui n'a jamais été interrompue dans l'histoire, même dans les moments où le Togo a connu des heures difficiles", a souligné M.Fonbaustier lors de l'émission +Plateau de la Semaine+.

+Plateau de la Semaine+ est l'une des grandes émissions de la chaîne nationale. Ce dimanche, elle a pour invité M.Marc Fonbaustier. Thème principal : "Etat de la coopération entre la France et le Togo".

"La France a été un pays ami du Togo, en tous temps. La France n'a jamais arrêté sa coopération, elle a diminué d'intensité à certains moments. Mais, jamais nous y sommes allés, comme certains, jusqu'à suspendre la coopération. J'insiste sur ce point. Il faut que les togolaises et togolais le sachent", a martelé le diplomate français.

"La coopération militaire et de défense par exemple est très emblématique. Elle n'a jamais été arrêtée. La France est un pays ami, même dans les moments difficiles", a-t-il insisté.

"Aujourd'hui, heureusement nous avons complètement changé d'époque. C'est une époque où le Togo vit une paix civile durable, c'est un pays qui a atteint une certaine maturité, une certaine sérénité. Il y a des différences, une diversité, mais une



Marc Fonbaustier, Ambassadeur de France au Togo

grande unité aussi, voulue par votre président. Et, il s'y emploie", a-t-il souligné.

A en croire M.Fonbaustier, la France non seulement continue ses coopérations traductionnelles, mais elle est en train d'étoffer sa présence au service du Togo.

"Nous intervenons maintenant, beaucoup pour trois secteurs : l'éducation, la santé et les services collectifs", a-t-il indiqué.

Le 14 juillet dernier, l'ambassadeur avait déjà insisté sur les actions menées par son pays dans le domaine de l'éducation : "Nous avons appuyé 350 collèges. Nous avons accueilli 11.000 instituteurs en formation continue et projetons de former 1000 nouveaux instituteurs chaque année. Nous avons formé 500 directeurs d'écoles primaires à la gestion d'établissements scolaires. Nous préparons 4.500 professeurs de collèges à la pédagogie, au français, aux sciences expérimentales. Le Centre de formation aux métiers de l'industrie, financé par l'AFD, dans la zone portuaire, sera un fleuron dont le Togo pourra être fier. Il recevra 100 jeunes par an en formation initiale, 600 salariés en formation continue. Enfin, nous modernisons 20 centres de formation agricole et rurale dans les régions Centrale, Kara et Savanes, avec une

cible de 600 élèves par an. Nous soutenons activement vos Universités avec le programme".

"La coopération de défense est vraiment au zénith", a précisé M.Fonbaustier. Ce dernier a surtout mis l'accent sur la formation des marins togolais pour des opérations anti-pirateries, et celle des troupes aéroportées. "La France a contribué à la formation du 3^e bataillon du MINUSMA qui va partir au Mali très bientôt etc...", a-t-il indiqué, sans oublier le matériel mis à la disposition du Togo.

Dans le domaine de la santé, M.Fonbaustier a également étalé les actions en cours, car selon lui la France veut "aider le Togo à avoir un système de santé le plus robuste possible".

Précisons que plusieurs autres autres sujets ont été abordés dont le prochain sommet de Paris sur le climat et le sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la sécurité maritime et le développement en Afrique, prévu en novembre à Lomé.

Plus de 4.500 invités sont attendus dans la capitale togolaise pour ce sommet qui a pour objectif de définir une stratégie commune de lutte contre l'insécurité maritime en Afrique et promouvoir l'économie bleue marine.

Le clou de cette grande rencontre, sera l'adoption de la charte de Lomé, le continent ne disposant pas actuellement d'un texte devant contraindre les pays africains à respecter certaines règles maritimes. Une fois adoptée, cette charte sera soumise au Conseil de sécurité de l'ONU.

Savoir News

Koudjoukabalo

CULTURE : Mutation et réouverture du Studio Théâtre d'Art de Lomé

LE VENDREDI 17 juillet 2015, après cinq années d'inactivité, le Studio Théâtre d'Art de Lomé renoue avec sa principale mission qui est la formation des artistes de théâtre. Pendant sept jours, seize comédiens du Bénin, du Cameroun et du Togo se retrouvent à l'Annexe de la Maison des Artistes à Baguida pour suivre l'enseignement de Jean Lambert-wild, comédien, metteur en scène, auteur dramatique et Directeur du Théâtre de l'Union, Centre Dramatique National du Limousin et de l'Académie de l'Union - Ecole supérieure professionnelle de théâtre. Cette formation conçue sur le modèle de la formation continue est l'illustration du nouveau fonctionnement de l'école qui est en train d'opérer une véritable "mue" en délaissant provisoirement la formation initiale.

Peu de gens se souviennent peut-être de l'aventure mais entre 2006 et 2009 avait existé au Togo une école de théâtre : l'école du Studio Théâtre d'Art de Lomé. Son initiateur, Rodrigue Norman, s'était associé à l'ancien Centre Culturel Français et nombreux de ses frères du métier, parmi lesquels, Béno Sanvee Allouwasio et Alfa Ramsès, pour dispenser des cours de théâtre tous les samedis et parfois d'autres jours de la semaine à tous ceux qui le désiraient ardemment. Et le désir était bien grand chez la quinzaine d'élèves à s'être réellement inscrits. Le projet était noble mais nécessitait des moyens, surtout, financiers.

Il fallait payer les professeurs dont le professionnalisme et la qualité étaient les principaux atouts de l'école, en outre il fallait acquérir du matériel pédagogique, faire venir parfois certains formateurs de très loin et les loger. Ce ne sont pas les frais de scolarité des élèves, relativement modestes (44 000 CFA) qui allaient y pourvoir, le ministère de la culture avait salué l'initiative mais avait limité son soutien à ce qu'il savait le mieux faire : un soutien moral. Le Fonds d'Aide à la Culture n'existait pas à l'époque et les quelques aides ponctuelles que l'école a pu obtenir provenait du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade France au Togo. Une situation difficilement tenable dans la durée lorsqu'on sait que la plupart des artistes nationaux intervenant dans l'école vont régulièrement monnayer leur talent à l'extérieur du Togo, y compris le fondateur.

Acculé par des dettes au bout de trois ans, soit la durée d'un cursus complet, il n'a eu d'autres choix que de déclarer la faillite de l'école en mettant en veille celle-ci en octobre 2009. Une seule promotion avait été



Rodrigue Norman, initiateur du STAL

formée et dans le lot, quelques-uns ont pu s'insérer dans le circuit professionnel alimenté par des contrats à l'étranger, d'autres continuent de pratiquer en amateur cet art.

" Le but, rappelle le fondateur de l'école, n'était pas de fabriquer des professionnels, mais des hommes et des femmes qui ont le théâtre et l'art chevillé au corps et à l'esprit et qui souhaitent le pratiquer avec une exigence accrue tout en ayant une conscience des enjeux artistiques, sociaux, politiques et économiques inhérents à cet art, la question d'en vivre ou pas, dépasse malheureusement le simple cadre d'une école, et va rejoindre le domaine des politiques ".

On aurait tort de supposer qu'en relançant ses activités ce mois de Juillet, le Studio Théâtre d'Art de Lomé a réussi à trouver tous les moyens nécessaires pour le fonctionnement d'une école. Le projet devient viable grâce à l'adoption d'un nouveau modèle de fonctionnement qui consiste à organiser annuellement

deux à trois stages intensifs ou master-class qui durent quelques jours, voire quelques semaines à l'intention des comédiens déjà en activité. La formule est moins lourde et paraît en adéquation avec les réalités du terrain. " Mieux, affirme en homme averti, Rodrigue Norman, elle

ne nécessite pas la présence permanente du personnel enseignant dans le pays".

Une parfaite illustration de ce fonctionnement est le stage qui a démarré le vendredi 17 juillet dernier à " L'Annexe ", nouvel espace mis à la disposition de l'école par la Maison des Artistes de Baguida et qui se trouve à côté du Centre aéré de la BCEAO. Jusqu'au 24 juillet, seize comédiens (14 togolais, une Camerounaise et une Béninoise) sont inscrits pour suivre l'enseignement de Jean Lambert-wild, comédien, auteur et metteur en scène français, directeur du Théâtre de l'Union, le Centre Dramatique National du Limousin, à Limoges.

Homme au style vestimentaire qui ne passe pas inaperçu autant que son parcours ne l'est, à 43 ans, il a déjà eu à diriger la Comédie de Caen et multiplie les expériences théâtrales les unes plus surprenantes que les autres mais toujours guidées par la multicul-

turalité et les hybridations en tous genres. En pédagogue soucieux de la transmission et de l'apprentissage, le stage qu'il dirige en ce moment à Baguida porte sur " l'habilité de la réplique, la dextérité oratoire et l'agilité gestuelle dans la longue tradition des raffinements comiques " en parlant de la pièce Les fourberies de Scapin de Molière dont certaines scènes ont été adaptées et prises en charge en mina (langue vernaculaire). A la question " comment trouvez-vous le niveau de vos stagiaires ", il répond : " Le niveau d'un stagiaire est commandé par sa volonté d'apprendre, ici le niveau est donc bon ". A préciser que Jean Lambert-wild est assisté par Odile Sankara, une comédienne burkinabé avec qui il a l'habitude de travailler.

Ce stage est le premier d'une nouvelle ère dans l'histoire de la jeune structure que porte Rodrigue Norman et Béno Sanvee Allouwasio. D'autres stages sont annoncés d'ores et déjà pour novembre 2015 et mai 2016 avec comme formateurs Pierre Vincent de la compagnie Issue de Secours (France), Armel Roussel (Belgique), Kangni Alem (Togo), ... Espérons que pour cette nouvelle saison, les autorités en charge de la culture au Togo lui accordent un soutien plus que moral. Car pour l'instant ce stage n'a été rendu possible que grâce au soutien de Madame Monique Blin, du Théâtre de l'Union en France et de la Maison des Artistes de Baguida.

Yaye Name

AFROCOM lance officiellement l'album M'KPAYé de SNAKY da futur

L'ALBUM M'kpayé est un mélange de rythme afro beat qui comporte 13 titres et 02 sons bonus ; sur l'album, l'artiste aborde de différents thèmes comme le social, l'amour. C'est en juillet 2014 que les inconditionnels et amoureux de la musique togolaise ont écouté pour la première fois l'artiste Snaky da futur. Le lancement de son premier bébé a eu lieu le vendredi dernier à Lomé.

De son vrai nom Ajavon Eric, snaky est né le 1er septembre 1987 à Lomé. Diplômé en communication des entreprises et en marketing. Son amour pour l'art lui a permis d'être un danseur professionnel puis maintenant artiste de la chanson confirmé.

La passion de Snaky était d'abord le break dance. Pour s'exprimer dans cette discipline, il intègre le groupe G-One en 2005 et gagna avec ce dernier le titre de champion de danse 3 fois au Togo. Quelque mois plus tard, il approcha le groupe WEZEPE qui l'encourage à se lancer véritablement dans la musique. C'est ainsi en 2006, il collabore avec Seck sur la chanson " sans partage ". C'est en 2008 que Snaky a décidé de faire de la musique sa profession. Son premier single est lancé pour rendre hommage à son père défunt dans un style Rap. Puis suivront après 2010, Baby Girl avec le groupe 3MG, et le tube Abobo qui fait plus de 65000 vues sur



Snaky da futur

YouTube. Il réalisera son premier clip sur la chanson God dey do it avec son label dénommé Phenomenal Art et la collaboration en cadrage de WAEZZY EFFECT et de ZM-DRAFT CUT.

Entre 2011 et 2013, l'artiste se lance dans la publicité et disparaît de la scène musicale. Au moment où les fans pensaient avoir perdu leur super artiste faiseur de tubes, l'artiste revient en force où en 2014 avec son hit actuel M'kpaye qui veut dire " moi j'ai fini " fini avec les blagues, les amusements, le

doute... a-t-il laissé entendre.

Un an après, la chanson qui annonce la sortie de ce tout premier album, ne finit de faire danser jeunes et vieux. Avec ce tube, Snaky écume toutes les grandes scènes du Togo, dépasse les frontières pour s'étendre au Burkina Faso, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali... ce super tube a d'ailleurs valu une interview dans l'émission Couleur Tropicale de Claudy Siaar. M'Kpayé...fait tomber aussi les perruques.

Dodo ABALO

SECURITE :Un nouveau "statut spécial" pour la Police togolaise

Suite de la page 5

police, comme il en existe dans plusieurs pays, ont été créés pour être en conformité avec l'évolution de l'institution policière aux plans régional et

international. Il en est de même pour le grade de commissaire divisionnaire de classe exceptionnelle.

Pour permettre aux officiers et sous-officiers de police de disposer

d'un plan de carrière harmonieux, cohérent et motivant, des grades de major sont introduits dans ces deux corps. Il s'agit du grade de commandant-major de police pour les officiers de police et de celui de major de police pour les sous-officiers.

Du point de vue de la discipline, celle-ci a été aussi renforcée par un réaménagement du régime des sanctions en tenant compte de la particularité et des contraintes inhérentes à la profession.

Il en est ainsi de la rigueur et des règles élémentaires qui font la force des services de sécurité.

Par ailleurs, l'âge limite de départ à la retraite des personnels de la police nationale qui était de 55 ans (pour les commissaires), 53 ans (pour les offi-

ciers), 52 ans (pour les officiers de police adjoints) et 50 ans (pour les gradés et gardiens de la paix), est relevé ainsi qu'il suit :

- inspecteur général et contrôleur général de police : 60 ans
- commissaire divisionnaire de police : 59 ans ;
- commissaire principal de police : 58 ans
- commissaire de police : 56 ans ;
- officier de police: 54 ans ;
- sous-officier et agent de police : 52 ans.

Le nouveau texte vise également l'amélioration des conditions de vie des personnels de la police nationale, qui se traduira par une évolution des indices.

**TOGO EXPRESS**
AGENCE DE DISTRIBUTION DE COURRIER
Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

ELIMINATOIRES CAN 2017: LE TOGO AFFRONTERA DJIBOUTI LE 4 SEPTEMBRE



Les Eperviers du Togo

La rencontre Djibouti-Togo, comptant pour la 2è journée des éliminatoires de la CAN 2017 se disputera le 4 septembre. C'est ce qu'indique vendredi la FTF (Fédération togolaise de football) sur son site internet. Cette annonce fait suite à une rencontre entre les présidents des deux fédérations.

Antoine Folly, président du Comité de Normalisation de la FTF et son homologue Waberi Souleiman Hassan se sont rencontrés « lors du Symposium de la FIFA sur le football féminin tenu à Vancouver du 03 au 05 juillet dernier, en marge de la Coupe du Monde de la FIFA, Canada 2015 ».

Lors de la première journée des éliminatoires, Eperviers et requins de la Méditerranée ont connu des fortunes divers. Le Togo s'est imposé non sans mal devant le Libéria 2-1, tandis que Djibouti se faisait écrasé par la Tunisie 1-8.

@africatime

RENARD ET IBENGE MEILLEURS ENTRAÎNEURS QUE CAPELLO ET BIELSA

Hervé Renard et Florent Ibenge honorés. D'après le magazine de référence FourFourTwo, les deux techniciens font partie des 50 meilleurs entraîneurs du monde et se classent respectivement 42e et 50e d'un classement dominé par José Mourinho.

José Mourinho, Pep Guardiola, Hervé Renard et Florent Ibenge ont un point commun. Outre le fait d'exercer le même métier, ils appartiennent tous à une caste très restreinte. Celle des meilleurs techniciens au monde. Tous se retrouvent au sein de la liste des 50 meilleurs entraîneurs de la planète dévoilée ce week-end par FourFourTwo. Le magazine de référence s'est appuyé sur ses collaborateurs à travers le monde entier pour établir ce palmarès, qui mêle les résultats obtenus la saison passée et la "classe globale" des techniciens.

En haut de ce classement, se retrouve un trio attendu. Seul l'ordre fera peut-être débat. La première place revient à José Mourinho, auteur du doublé coupe-championnat avec Chelsea la saison passée. Le "Special One" est suivi par Pep Guardiola, qui a conduit le Bayern Munich au sacre en Bundesliga. Malgré l'incroyable triplé de la saison passée réalisé avec le Barça, Luis Enrique doit se contenter de la troisième marche du podium. L'Espagnol paie sans doute son manque d'expérience au plus haut niveau par rapport à ses deux concurrents...

@afrik.com

CLASSEMENT FIFA: ALGÉRIE, CÔTE D'IVOIRE ET GHANA PROGRESSENT

La Fédération internationale de football (Fifa) a dévoilé le classement Fifa des nations du mois de juillet 2015. L'Argentine est désormais en tête. Au niveau africain, l'Algérie (19e), la Côte d'Ivoire (21e) et le Ghana (25e) ont tous trois progressé.

Si l'Argentine est la nouvelle patronne du Classement Fifa à la place de l'Allemagne, il n'y a pas de changement du côté africain, en revanche. L'Algérie (19e) reste la nation la mieux placée, devant la Côte d'Ivoire (21e) et le Ghana (25e), en ce mois de juillet 2015. Mais ces trois équipes ont progressé, contrairement à la Tunisie (32e, - 3 places) et au Sénégal (39e, -3).

Le Cameroun (42e, +7), le Congo-Brazzaville (47e), le Cap-Vert (52e, -14), l'Egypte (55e) et le Nigeria (57e) complètent ce top 10 officiels en Afrique.

La plus forte chute du mois concerne la République centrafricaine, désormais 170e (-29 places).Mauritanie et Niger boostés par le Chan 2016...

@rfi.fr

Nos remerciements aux agences savoirnews, republicoftogo et afreepress pour leur collaboration



Nuptia

Evenement-ciel

Organisation de voyage de nocces

Reportage photo/vidéo Listes de mariage

Traiteur Dragées Cadeaux

Célébration des naissances

Diners d'affaires

Gala

Petit déjeuner d'affaires

Cocktails
Wedding cake

Fleurs à gogo

Bouquets à domicile

Fêtes à thème

Soirées VIP

Enterrement de vie de jeune fille / garçon

Location de voitures

Mise en beauté
Soins esthétiques

Ne pas jeter sur la voie publique - Nuptia Evenement Ciel

*Soufflez...
on s'en occupe !*

France:

(+33) 06 23 24 61 30

Togo:

(+228) 90 19 50 80

(+228) 90 20 05 40